



Envoyé en préfecture le 07/10/2025
Reçu en préfecture le 07/10/2025
Publié le 07 OCT. 2025
ID : 087-218710705-20251002-DL_2025_37-DE

2025/37

**EXTRAIT du Registre des
DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL**

Nieul87

2 octobre 2025

Mairie de Nieul

87510

Tel 05.55.75.80.23

Membres :	19
Présents :	14
Représentés :	2
Exprimés :	16
OUI :	16
NON :	0
Abst :	0

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 octobre, le CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de NIEUL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la Présidence de Béatrice Tricard, Maire. Date de la convocation : 26 septembre deux mil vingt-cinq.

Présents : Tricard Béatrice, Bila Laurent, Casimir Catherine, Ruaud Jean-Luc, Pinardon-Thévet Lucette, Auzemery Laurent, Bruyère Nathalie, Calomine Benoît, Chauchet Emilie, Détienne Aurélien, Lavillard Gabrielle, Mahaut Danièle, Pagnou Pascal, Sage Pascale

Absents excusés : Crespy Benjamin, Crouzit Sébastien donne procuration à Auzemery Laurent, Gaspard Céline, Reauly Paola donne procuration à Ruaud Jean-Luc

Absent : Gouzon Jérôme

Secrétaire de séance : Détienne Aurélien

Objet : Affiliation à la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Vienne – Mise à disposition d'un(e) volontaire en service civique

Un(e) jeune volontaire en service civique est prévue pour l'année scolaire 2025-2026 afin de participer aux projets éducatifs des enseignants et pour accompagner le service périscolaire.

Afin de faciliter son recrutement en service civique, attache a été prise auprès de la Ligue de l'Enseignement de la Haute-Vienne.

L'affiliation est nécessaire en vue de signer une convention de mise à disposition en service civique dans une structure d'accueil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité :

- la formalisation de ces missions,
 - l'accord de principe d'accueil du / de cette jeune en service civique volontaire,
 - l'affiliation à la Ligue de l'enseignement de la Haute-Vienne,
- et autorise, à l'unanimité, Madame la Maire ou son représentant à signer tout acte, convention et contrat afférent à ce dossier.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme, à Nieul le 7 octobre 2025

Le secrétaire de séance,
Aurélien Détienne.



Madame la Maire,
Béatrice Tricard.